

**Année universitaire :** 2025-2026

**Composante :** Centre universitaire d'études françaises (CUEF)

**Statut de la formation :** Ouverte en renouvellement AVEC modification du RDE ou des MCC

## Formation

Intitulé de la formation : CAP' FLE

Type de formation : Diplôme d'université (DU)

Date du Conseil d'UFR : 17/06/2025

Date de passage en CSPM :

Date de passage en CFVU :

Etablissement partenaire :

Responsable pédagogique : Véronique GALVIN

Régime : Formation initiale; Formation continue

Modalités : Enseignement à distance

Effectifs réels de l'année en cours et prévisionnels pour l'année à venir

|                                 | Effectifs réels de l'année en cours | Effectifs prévisionnels pour l'année à venir |
|---------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------------------|
| Formation initiale              | 9                                   | 10                                           |
| Formation continue              | 4                                   | 5                                            |
| Contrat d'apprentissage         |                                     |                                              |
| Contrat de professionnalisation |                                     |                                              |
| Reprise d'études non financée   |                                     |                                              |

Préciser le niveau de la formation (niveau de sortie) : Niveau IV (Bac)

*Le niveau de la formation garantit un niveau de qualification professionnelle et non un niveau académique*

#### Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)

Dépôt d'une demande au RNCP : Non

Renouvellement ou premier dépôt :

Date dépôt RNCP :

Numéro de fiche RNCP :

#### Répertoire spécifique (RS)

Enregistrement au RS : Non

Numéro de fiche RS :

Précisions :

#### Rattachement de bloc à une formation accréditée

Précisions :

# I. Dispositions générales

## Article 1 : Définition et objectifs de la formation

Compétences :

A la fin de la formation, les participants seront capables de :

- identifier et appliquer les méthodologies de l'enseignement-apprentissage du FLE,
- maîtriser et décrire le fonctionnement de la langue (morphosyntaxique, lexical et phonologique),
- concevoir des séquences de cours,
- concevoir des activités pédagogiques,
- évaluer les apprentissages,
- utiliser des outils et des ressources numériques

## Article 2 : Conditions d'accès

### 2.1 Recevabilité des candidatures

Public concerné : étudiants internationaux et francophones

### 2.2 Conditions d'admission

Dossier de candidature : CV et lettre de motivation

Baccalauréat ou équivalent

Pour les étudiants internationaux, DALF C1 acquis à 80% ou DUEF C1 (mention Bien).

Public en situation d'enseignement ou justifier d'au moins 3 mois d'expérience professionnelle d'enseignement du FLES

## II. Organisation des enseignements et des modalités d'examen

### Article 3 : Organisation des enseignements

Période de la formation : 2 sessions possibles entre septembre et juin.

Durée de la formation : 12 semaines

Formation semestrialisée : Non

Volume horaire de la formation : 90 heures

Nombre d'ECTS : N/C

*Les ECTS ne présentent pas les garanties de reconnaissance qui s'attachent aux crédits acquis dans le cadre d'un diplôme national.*

### Article 4 : Composition des enseignements et modalités d'évaluation

*(Se reporter au **Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances** de la formation)*

Voir le tableau MCC :

MCCC CAP' FLE 2025-2026.xlsx

Remarques et précisions éventuelles relatives aux MCC :

Les EC (éléments constitutifs) se compensent.

Il faut obtenir au moins 80 points sur un maximum de 160 pour valider le diplôme.

Si la formation ne possède **pas de tableau MCC**, détailler ci-dessous les enseignements dispensés et leurs modalités d'évaluation :

Si la formation comporte des **enseignements mutualisés** avec d'autres formations accréditées ou non accréditées, merci de préciser, les enseignements concernés :

### Le stage

Stage/immersion pratique en milieu professionnel : Non

Durée du stage :

Période du stage :

Modalité de stage :

*Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours.*

### **Le(s) mémoire, rapport, projet tutoré**

Mémoire :

Rapport de stage :

Projets tuteurés :

### **Modalités d'examen**

Assiduité aux enseignements :

L'évaluation a lieu en contrôle continu.

Assiduité aux enseignements :

La présence dans les classes virtuelles est obligatoire.

Toute absence doit être justifiée (justificatif médical ou administratif). Ce justificatif doit être transmis par mail au service scolarité sans lequel l'absence sera considérée comme non justifiée.

Au-delà de 25% d'absence non-justifiée sur l'ensemble des EC (éléments constitutifs), le participant ne valide pas le diplôme.

Tous les cours relèvent du contrôle continu. Aucun rattrapage n'est prévu et en cas d'absence à un contrôle continu l'étudiant aura la note de zéro.

Absences aux examens :

Tous les cours relèvent du contrôle continu. Aucun rattrapage n'est prévu et en cas d'absence à un contrôle continu l'étudiant aura la note de zéro.

### **III. Résultats**

#### **Article 5 : Jury**

La composition du jury est déléguée au directeur de la composante par décision du Conseil d'Administration de l'UGA (arrêté du 20 mai 2016).

Le jury a lieu dans le mois qui suit la fin de la formation.

#### **Article 6 : Conditions de validation de la formation**

Il faut obtenir au moins 80 points sur un maximum de 160 pour obtenir le diplôme.

#### **Article 7 : Redoublement**

Le redoublement est autorisé sans conservation des notes obtenues.

## IV. Frais de scolarité

### Article 8 : Frais de scolarité

Tarifs Formation initiale : 1300 € + 30 euros de frais dossier

A cela viennent s'ajouter la CVEC pour les étudiants en formation initiale uniquement + les frais de droits universitaires (57 euros dont 34€ de bibliothèque universitaire et 23€ de frais de gestion UGA)

Tarifs en Contrat d'apprentissage :

Tarifs Formation continue : 1690 €

A cela viennent s'ajouter 57€ de droits universitaires (dont 34€ de bibliothèque universitaire et 23€ de frais de gestion UGA)

Tarifs en Contrat de professionnalisation :

Tarifs en Reprise d'études non financée :

Exonération :

## V. Dispositions diverses

**Article 9 : Dispositions spécifiques à la formation** : N/C